

Par ailleurs, le Centre Hospitalier d'Angoulême est l'établissement support du Groupement Hospitalier de Territoire de la Charente composé de l'ensemble des établissements publics de santé du département.

La stratégie de l'établissement est organisée autour du projet d'établissement 2018-2022. Les comptes de l'établissement sont certifiés sans réserve. La dernière visite de certification s'est déroulée en septembre 2021, l'établissement est dans l'attente des résultats. La situation financière fin 2021 est préoccupante sans être catastrophique (déficit d'environ 3 M€ sur un budget consolidé de 210 M€)

B- Les établissements de la Rochefoucauld, de Ruffec et d'Aigre

Situé à 20 km d'Angoulême, le Centre Hospitalier de la Rochefoucauld dispose de 12 lits de médecine (dont 6 dédiés aux soins palliatifs) et 42 lits en soins de suite et réadaptation, 42 places de service de soins infirmiers à domicile, 10 places en Hospitalisation de Jour (7 places de rééducation et 3 d'évaluation), 53 lits en Unités de Soins de Longue Durée (USLD), 40 lits en Foyer d'Accueil Médicalisé (Centre Pierre Mourier), 263 lits d'EHPAD répartis sur 3 structures. L'organisation médicale est classique, sans approche polaire particulière.

La situation financière de l'établissement est fragile et l'établissement travaille sur un accord tripartite entre l'ARS et le conseil général permettant à l'établissement de retrouver une activité adaptée au besoin de la population et le recrutement de médecins.

Situé à 40 km d'Angoulême, le Centre Hospitalier de Ruffec dispose de 39 lits de médecine (dont 3 dans une unité de soins continus et 2 dans une unité d'hospitalisation de courte durée adossé à un service d'urgences (9000 passages)) et 35 lits en soins de suite et réadaptation (20 à orientation gériatrique et 15 autres polyvalents), 63 lits d'EHPAD. L'organisation médicale est classique, mais est structurée en deux pôles d'activité médicale peu cohérents.

Le Centre Hospitalier de Ruffec s'est engagé dans un plan de retour à l'équilibre financier.

Situé à 30 km d'Angoulême, l'EHPAD d'Aigre comprend 87 lits d'hébergement permanent, 1 lit d'hébergement temporaire et 6 places d'accueil de jour. L'établissement porte un projet architectural de restructuration et de rénovation, sur le même site et à capacité constante avec identification d'une unité spécifique pour résidents déments déambulants.

C- Le Groupement hospitalier de territoire de Charente

Le GHTC regroupe l'ensemble des établissements publics du département de Charente.

Les sept établissements membres du GHT de Charente sont :

- le CH d'Angoulême ;
- le CH « Camille Claudel » d'Angoulême ;
- le CH de la Rochefoucauld ;
- les Hôpitaux du Grand Cognac (Cognac et Châteauneuf) ;
- le CH de Ruffec ;
- le CH de Confolens ;
- les Hôpitaux Sud Charente (Barbezieux-Saint-Hilaire).

II – MISSIONS PERMANENTES DU DIRECTEUR ADJOINT EN CHARGE DES ORGANISATIONS ET DU SYSTEME D'INFORMATION HOSPITALIER DU GHTC

Le futur Directeur en charge des organisations et du système d'information exerce ses fonctions au sein de l'équipe de Direction du CHA pour le compte de l'ensemble des établissements du GHT de Charente.

Le périmètre d'exercice est donc résolument départemental. Le poste est administrativement basé sur le Centre hospitalier d'Angoulême, avec des temps de présence sur les autres établissements du GHT à organiser.

Le poste de DOSI est lié à la création d'une direction fonctionnelle de territoire en date du 1^{er} janvier 2018.

Sur des fonctions résolument stratégiques, dans lesquelles un fort esprit d'innovation est recherché, les missions principales du poste sont :

- L'animation, la coordination et la définition d'un positionnement pour la DOSI de territoire, en veillant à adapter la réponse aux enjeux du projet médical du GHT et à garantir le développement de la qualité de vie au travail au sein de l'équipe des SI.
- L'alignement du SI sur la stratégie du GHT, dans le respect des grands équilibres médico-financiers de chaque établissement membre du Groupe hospitalier public.
- Le maintien en condition opérationnelles des systèmes d'information, dans une logique proactive.
- La mise en œuvre d'un schéma directeur des systèmes d'information à construire, tenant compte des différents appels à projets dans le domaine du numérique.
- Outre les missions normales de management, de qualité de service, de veille et de pilotage de l'ensemble des SI.

L'équipe de la DOSI compte 49 ETP en effectif cible, avec un organigramme qu'il faudra construire, en lien avec le nouveau chef d'établissement.

Au sein du GHT, l'utilisation des systèmes d'information comme un levier d'adaptation de l'offre de soin et de modernisation des pratiques est un élément central de la stratégie.

III. Activités et Taches

Gouvernance du SI :

1. *Politique SI et mise en œuvre de cette politique, en concertation avec les instances du Groupement hospitalier de territoire*
 - Anime le maintien en alignement du schéma directeur des organisations et du système d'information (SDSI) avec la stratégie du GHT
 - Conseille et aide le Comité stratégique du GHT à la définition des politiques liées au organisations et au système d'information du GHT, dans une démarche de *design thinking*
 - Suit et coordonne l'ensemble des activités SI du GHT
 - Coordonne la mise en œuvre du SDSI et structure la DOSI pour répondre aux objectifs du SDI
 - Coordonne les moyens SI (études, ressources, budget du service, investissements, ...), sous l'autorité du Directeur de l'établissement support du GHT et du Comité stratégique
2. *Relations avec les métiers et utilisateurs*
 - Suit et organise les relations et échanges avec le directeur de l'établissement support, le comité stratégique et intervient dans les instances des établissements du GHT.

- Organise, anime et suit la relation avec les différents métiers des établissements, en particulier le corps médical
- Garantit la qualité de la relation de service et des engagements de services vis-à-vis de la Direction, des établissements, des métiers et des utilisateurs
- Organise en mode projet la fluidité des relations et des échanges d'informations entre les établissements du GHT
- Organise en mode projet la fluidité des relations entre l'hôpital et la médecine de ville.
- Gère les relations avec les partenaires du GHT et les instances régionales ou nationales pour les sujets relatifs à la technologie de l'information (IT)

3. Sécurité du SI

- Définit et met en œuvre la politique de sécurité du SI pour l'ensemble du GHT
- Garantit la fiabilité, la confidentialité et l'intégrité du SI

Pilotage opérationnel du SI

1. Organisation de l'activité du SI

- Définit et supervise la gestion générale, l'organisation, l'efficacité et la qualité de service de la DSI
- Définit la politique de "faire ou faire-faire" avec le directeur de l'établissement support du GHT, en lien avec les membres du Comité stratégique du Groupement hospitalier de territoire par rapport à l'offre du marché
- Gère les marchés en lien avec la cellule achat du GHT: organise les mises en concurrence et le suivi
- Suit les relations avec les partenaires IT
- Maîtrise les contrats de sous-traitance et leur mise en œuvre
- Analyse et supervise la performance et la qualité des prestations

2. Direction de la DOSI

- Anime et coordonne la mise en œuvre du SDSI du GHT
- S'assure de la coordination avec les métiers sur l'ensemble des projets
- Garantit l'alignement du SDSI et de la qualité de service avec les attentes de la l'équipe de direction et des métiers
- S'assure de l'adéquation de l'architecture SI avec les exigences de transversalité des processus métier au niveau du territoire : parcours patient, mobilité des intervenants, ...

L'organisation de la DOSI sera un sujet prioritaire du prochain directeur nommé au CH Angoulême, qui prendra son poste au cours du mois de mars 2023

IV - POSITIONNEMENT HIERARCHIQUE

Le directeur du système d'information hospitalier du GHTC, est hiérarchiquement rattaché au Directeur de l'établissement support du GHT.

Le Directeur adjoint a autorité sur les personnels des services informatiques du GHT. A ce titre, il s'appuie sur l'encadrement supérieur en place dans les établissements.

Le Directeur adjoint est intégré au sein d'une équipe de direction dynamique et bienveillante et est amené à effectuer des astreintes de direction prévues au statut.

V - MOYENS MIS A DISPOSITION

Les équipes rattachées au champ d'attribution

Délégation de signature.

Participation à l'ensemble des instances ou groupes nécessaires à l'atteinte des objectifs.

Entretien annuel d'évaluation, rencontre régulière (et point mensuel) avec le chef d'établissement.

V- APTITUDES ATTENDUES

Une aptitude particulière liée au management est recherchée, de même que la capacité à piloter des projets innovants.

Un fort esprit d'équipe est attendu.

Connaissances essentielles dans le domaine de la stratégie des systèmes d'information et de la communication

Capacité de pilotage (gestion de projet, management, animation et formation)

Capacité à négocier et à décider et autorité naturelle.

Capacité à animer, motiver et évaluer.

Disponibilité

Rigueur et sens de l'organisation

Capacité à anticiper

Capacité de synthèse

Sens des enjeux stratégiques

Sens du travail en équipe et de la communication

Gestion des situations complexes

Excellent rédactionnel

Personne à contacter :

- Nicolas Prentout, Directeur par intérim du CHA,
- Jean-Rémi RICHARD, actuellement Directeur des hôpitaux du Pays du Mont Blanc,
04 50 47 31 20 ; jr.richard@ch-sallanches-chamonix.fr